

## LA PHRASE PROUSTIENNE, UN FRAGMENT À L'ÉPREUVE DU SILENCE DANS *SODOME ET GOMORRHE*

Sékou CHERIF

Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)

[Sekou.cherif@usp.edu.ci](mailto:Sekou.cherif@usp.edu.ci)

**Résumé :** *Sodome et Gomorrhe* constitue l'œuvre où Marcel Proust met en résonance l'homosexualité. Il accentue, dans ce volume, la théorisation de cette orientation sexuelle dans un fragment qui semble la plus longue phrase de toute la *Recherche*. Toutefois, malgré la profusion lexicale dont fait usage l'écrivain dans la syntaxe, le passage laisse implicitement percevoir des non-dits et des sous-entendus qui peuvent s'appréhender comme une poétique de l'écriture du silence. *De facto*, le silence, perçu comme l'indicible ou le voilé, est manifeste dans le texte proustien. L'intérêt de cet article consiste à déceler, à travers la stylistique et la sémiotique, le silence latent de cette section narrative afin de révéler le sens qu'elle recouvre.

**Mots-clés :** Fragment, Implicite, Proustien, Sémiotique, Silence Narratif

### The Proustian sentence, a fragment put to the test of silence in *Sodom and Gomorrah*

**Abstract:** *Sodom and Gomorrah* is the work in which Marcel Proust resonates with homosexuality. He accentuates, in this volume, the theorization of this sexual orientation in a fragment which seems to be the longest sentence of all the *Research*. However, despite the lexical profusion used by the writer in his syntax, the passage implicitly reveals the unspoken and the implied, which can be understood as a poetics of silent. In fact, silent, perceived as the unspeakable or veiled, is manifest in the Proustian text. The interest of this article consists, through stylistics and semiotics, in detecting the latent silence of this narrative section in order to reveal the meaning behind it.

**Keywords :** Fragment, Implicit, Narrative Silence, Proustian, Semiotics

### Introduction

« Même si je décide de me taire, même si je décide de ne rien promettre, de ne pas m'engager à dire quelque chose qui confirmerait encore la destination de la parole, la destination à la parole, ce silence reste encore une modalité de la parole : mémoire de promesse et promesse de mémoire. » (J. Derrida, 1987, p. 547).

Qu'on se taise, qu'on profère des propos ou qu'on note par écrit, le silence pose ses points dans les actes des hommes ; il détermine leurs actions. En effet, à la lisière du bruit, du son et de la parole, est enjointe la présence (matérielle et/ou immatérielle) du silence vu leur rapport<sup>1</sup> de confluence. L'absence des uns marque son effectivité. Telle est l'appréhension que traduit l'extrait derridien mentionné ci-dessus. Cependant, le philosophe assoit le postulat relativement à la parole. Pourtant, la notion (de silence) ne se rapporte pas exclusivement au langage oral. Étymologiquement, deux typologies de silence, à savoir physique et linguistique, sont existantes. En littérature, il se manifeste sous diverses formes, tant dans les gestes ou le regard d'un personnage que dans

<sup>1</sup> Le silence entretient un rapport antinomique avec la parole et le bruit. Dans cette perspective, l'absence de parole (ou cessation de parole) et du bruit déterminent le silence.

l'écriture. En ce qui concerne l'écriture, matière de notre étude, il est perceptible à travers les procédés stylistiques tels l'allusion, la métaphore, la comparaison, l'ellipse, etc.

Connu pour ses longueurs phrastiques comme le révèle Etienne Brunet à la suite de Conrad Bureau<sup>2</sup>, Marcel Proust n'est tout de même pas étranger à cette stratégie scripturaire. D'ailleurs les circonstances de la rédaction de son œuvre majeure révèlent ce fait : la chambre où il libelle son chef-d'œuvre a le mur imprimé de liège pour qu'il soit obombré de tout bruit extérieur. Ce qui le plonge dans un silence rédactionnel. Les stigmates de ce silence sont perceptibles sous plusieurs versants dans ses écrits. Ce serait l'incompréhension de ce « silence profond » (M. Proust, 1999a, p. 29) qui a entraîné le refus éditorial de la maison Ollendorf. Dans *À la recherche du temps perdu*, plus précisément dans une section de « Sodome et Gomorrhe », le narrateur tient un discours de longue haleine dans une syntaxe balafmée par de mini-pauses. En dépit de cette expansion discursive, la « phrase-récit » (S. Cherif, 2022a, p. 59) déployée par l'écrivain est empreinte de sous-entendus et de présupposés. De fait, l'auteur invite le lecteur à porter un regard sur le « silence méditatif » (M. Proust, 1999a, p. 213) que revêt son texte.

À la suite de Charles Bally, pour qui la stylistique est la linguistique de la parole, Pierre Guiraud formule que « la stylistique est une rhétorique moderne sous sa double forme : une science de l'expression et une critique des styles individuels. » (P. Guiraud, 1963, p. 7). Il définit, par ailleurs, le style comme étant « la manière d'écrire propre à un écrivain ». Vu sous cet angle, la stylistique permet d'analyser, à travers les figures de rhétorique ou les procédés stylistiques, l'expression imagée du discours narratif. Autrement dit, elle vise à appréhender, dans cette étude, le « silence narratif » (S. Cherif, 2022b, p. 148) que recouvre le récit phrastique proustien. En additif, les travaux d'Oswald Ducrot, relativement *Dire et ne pas dire*, et ceux de Catherine Kerbrat-Orecchioni, au sujet de *L'implicite et L'Énonciation – De la subjectivité dans le langage*, révèlent que tout propos tenu par un locuteur ou narrateur détient en filigrane une sémantique qui n'est pas clairement énoncée. À cet égard, les théories stylistique et sémiotique seront mises à contribution afin de décrypter la protéiformité du silence et la subjectivité comparative, en tant que mode d'emploi du silence.

### 1. De la protéiformité du silence

« Le silence (...) doit être compris comme une promesse de sens », faisait remarquer Myriam Boucharenc (1987, p. 240). Cela implique la nécessité d'accorder un intérêt vif au silence dans l'optique de pouvoir déceler ses différentes manifestations tant à l'écrit qu'à l'oral. Surtout que tout écrit est empreint de silence, ne serait-ce que dans le déploiement des mots à travers le blanc. De fait, écritures brèves et romans-fleuve sont tous à la solde du silence. Malgré la prolité ou l'expansion transcriptionnelle de l'auteur de la *Recherche*, certaines études sont parvenues à démontrer sa stratégie scripturale des formes brèves. Quelle qu'en soit la forme adoptée par l'écrivain, il nous appartient de porter un regard sur l'épiphanie du silence et/ou le silence apparent.

Comme le souligne Eco Umberto,

[...] l'œuvre littéraire n'est pas explicite : elle ne dit pas tout ; ce qu'elle dit, elle le laisse dans une marge, variable mais toujours présente, d'implicite. La négativité de l'œuvre est repérable non seulement sur le plan sémantique (le sens n'est pas complet, ni explicite), mais encore sur le plan de sa construction (non que l'œuvre soit un chantier inachevé, mais elle peut être hiérarchisée, organisée « découpée » de

<sup>2</sup> Conrad Bureau, *Linguistique fonctionnelle et stylistique objective*, Paris, PUF, 1976.

manière variable). Le lecteur aura ainsi à établir des connexions, des ramifications, des liaisons qui ne sont pas (ou pas clairement) formulées dans le texte. (E. Umberto, 1975, p. 241-242),

Sachant, avec ce critique, que toute œuvre est empreinte de zone silencieuse (de non-dit, de sous-entendu ou d'indicible), il faut noter que l'approche première du silence dans le fragment corpusculaire réside dans le sens de la préposition utilisée anaphoriquement. À en croire la Rhétorique, l'anaphore fait partie des figures de répétition. De fait, elle est employée dans un cadre stylistique pour produire un effet d'insistance, contrairement à la redondance qui se rapporte à une répétition sémantique. En adoptant cette structuration scripturaire, Marcel Proust met en sourdine, par le choix des mots, certains aspects du message véhiculé ; vu qu'« on ne parle pas toujours directement » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1986, p. 5). C'est pourquoi, en employant « sans honneur que précaire, sans liberté que provisoire (...), sans situation qu'instable » (M. Proust, 1999b, p. 1220), on perçoit une énumération à valeur péjorative. La préposition anaphorique, « sans » introduisant les syntagmes, dénote et connote simultanément la négation, la restriction sociale des personnages enclins à l'inversion. Ici, cette démarche apophatique marque la déclinaison sombre dans laquelle vivent les homosexuels. De manière introspective, ils sont plongés dans une autarcie obligée et silencieuse générée par le préjudice social.

En outre, l'intertextualité qui est la transposition latente ou patente d'un texte antérieur dans un texte postérieur relève d'une pratique scripturaire du silence. Elle participe de la construction du silence dans le tissu textuel. À cet effet, elle détermine soit le silence ; soit, elle est définie par le silence. Considérons *stricto sensu* l'intitulé du quatrième volume de la *Recherche* que développe le narrateur dans le corpus : *Sodome et Gomorrhe*. Quiconque parle de « Sodome et Gomorrhe » se réfère explicitement aux religions monothéistes que sont le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam. Pour ces religions, il est question d'une race maudite. Même si l'auteur de la *Recherche* utilise le terme de race, il ne fait pas cas du qualificatif « maudite ». D'ailleurs, il déplore cette appellation qu'il traite de « la plus grande injure » (M. Proust, 1999b, p. 1221). Notons également qu'elles (religions) préconisent, à l'endroit de l'homme, le silence à la femme<sup>3</sup>, tant en parole qu'en action. Ce qui sous-tend que celle-ci se doit de garder le silence dans une interaction verbale avec l'homme, vu que la primeur est accordée à celui-ci ; d'où, il y a une sorte de « féminisation du silence »<sup>4</sup>. S'appropriant une telle configuration dans le fragment textuel, Marcel Proust applique, dans un cadre littéraire, cette approche du silence aux invertis. Pour ce faire, il requiert un hypotexte d'Alfred de Vigny : « les deux sexes mourront chacun de son côté » (M. Proust, 1999b, p. 1220). Ce vers extrait de « La colère de Samson » charrie toute une historiette qu'il convient d'élucider.

Les vers précédant le passage incorporé dans la *Recherche* orientent sur la nature des deux sexes. Le poète notait les vers ci-après : « La Femme aura Gomorrhe et l'Homme aura Sodome, / Et, se jetant, de loin, un regard irrité, / Les deux sexes mourront chacun de son côté » (A. De Vigny 1964, p. 37). A priori, le poème traduit, en général, la trahison de Marie Dorval, une amante d'Alfred de Vigny ; et, en particulier le caractère homosexuel de celle-ci qui aurait contracté une relation amoureuse avec

<sup>3</sup> Allusion est faite, ici, à la femme pour mettre en évidence le silence qu'elle devrait manifester face à l'homme, selon ces religions. C'est cette disposition de la femme, relativement au silence à l'égard de l'homme, que Marcel Proust assimile aux homosexuels face à ceux qui ne le sont pas.

<sup>4</sup> Par « féminisation du silence », nous entendons l'expression du silence de la femme, due à ces religions dites monothéistes. Marcel Proust en fait une adaptation romanesque, en identifiant les invertis à la condition de ces femmes.

George Sand, la rivale présumée du poète. Subséquemment, il dénonce, dans une posture d'amant jaloux, leur rapport sentimental en prenant appui sur un mythe religieux où le personnage de Samson fut trahi par Dalila, sa dulcinée. Ainsi, Gomorrhe est relatif à l'inversion féminine, et Sodome à celle dite masculine. Marcel Proust amuït, à travers la convocation intertextuelle, toute cette séquence narrative. Le silence se conçoit alors par le truchement de l'intertextualité. Paradoxalement, cette technique narrative relève, dans le contexte proustien, du métatexte silencieux en ce sens que tout un arsenal discursif se trouve dissimulé dans la citation empruntée à Alfred de Vigny.

Par ailleurs, le narrateur proustien mentionne ce qui suit : « jusque-là obligés de cacher leur vie, de détourner leurs regards d'où ils voudraient se fixer, de les fixer sur ce dont ils voudraient se détourner, de changer le genre de bien des adjectifs dans leur vocabulaire, contrainte sociale légère auprès de la contrainte intérieure que leur vice, ou ce qu'on nomme improprement ainsi » (M. Proust, 1999b, p. 1221). Certes, « il n'y avait pas d'anormaux quand l'homosexualité était la norme » (M. Proust, 1999b, p. 1221), cependant la perception de la société moderne déroge à cette conception. Le groupe de mots « cacher leur vie » précédé du participe passé adjectival « obligés » instruit sur le mode de vie des homosexuels. Le regard péjoratif de la société les subordonne à vivre dans la confiance. Ainsi, en lieu et place de la féminisation du silence, la pratique scripturaire de Proust divulgue la contrainte silencieuse des invertis que l'on pourrait nommer le « silence homosexué », vu qu'ils parviennent à se reconnaître malgré l'absence de parole. En tout état de cause, ils sont astreints, au regard de l'extrait, à vivre de manière factice en adoptant les mœurs sociales. Soulignons que ce vécu qui semble participer de l'harmonie en société recouvre un simulacre vital de la part de ces derniers.

Un autre aspect du sens du silence est perceptible à travers les symboles, les signes. *De facto*, les attitudes (ou la gestuelle) font partie des fréquences du silence. À ce niveau, silence crypté ou silence indiciel constitue des informations à musse-pot que seuls les initiés ou les adeptes ont connaissance. Dans cette veine, le narrateur, discourant sur la communication secrète de la race (maudite), relève que « les membres mêmes qui souhaitent de ne pas se connaître, aussitôt se reconnaissent à des signes naturels ou de convention » (M. Proust, 1999b, p. 1221). Tel le fonctionnement d'une organisation sectaire, l'interaction et la reconnaissance entre les individus du clan se font sans mots dits. Le regard et/ou la gestuelle représente(nt) le canal silencieux par le truchement duquel l'approche gnosique devient possible.

La caractéristique du silence dans l'écriture proustienne réside aussi dans le silence social ; puisque les invertis se sentent rejetés par les individus ne partageant pas leur conviction sexuelle. Dès lors, pour maintenir la cohésion sociale dans laquelle ils sont stigmatisés, ils taisent leur véritable penchant érotique. La note ci-après, traduit judicieusement cet aspect : « vivant enfin, du moins un grand nombre, dans l'intimité caressante et dangereuse avec les hommes de l'autre race, les provoquant, jouant avec eux à parler de son vice comme s'il n'était pas sien, jeu qui est rendu facile par l'aveuglement ou la fausseté des autres » (M. Proust, 1999b, p. 1221). Afin d'éloigner tout soupçon d'eux vu que « seul le silence est lumière, lumière intérieure, reflet de l'Essentiel » (J. Flamand, 2011, p. 21), les invertis emploient la paralipse détournée pour se fondre dans le groupe social.

Autrement, ils procèdent par ludisme sur leurs comportements caractérisés de vice. Parler de soi comme un autre devient un moyen approprié pour demeurer dans l'anonymat, une stratégie du silence pour dissimuler leur véritable être. À ce propos, Éric Gagnon (2006, p. 16) écrit : « parler, c'est briser le silence mais c'est aussi introduire du silence dans la parole, sortir de l'indifférence, distinguer et hiérarchiser. Parler, c'est

creuser un vide et chercher en même temps à le combler. » D'où est mise en relief la dialectique de la parole et du silence. À cet égard, la parole couvre le silence par l'entremise du discours apocryphe. Le tenant du discours qui est un inverti, étant de manière sous-jacente le sujet de la conversation, n'accorde pas de crédit à ses dits dans le dire<sup>5</sup>, même si l'interlocuteur, ignorant sa posture véritable vis-à-vis de cette pratique, l'accrédite. En osmose de la constitution des classes sociales, se forment des classes vouées au silence, marginalisées par le plus grand nombre n'approuvant pas leur relation homogène.

La problématique du silence demeure multisectorielle. Elle revêt toute une portée historico-culturelle. La pensée de Le Breton confirme cette appréhension lorsqu'il souligne que « le silence prend une signification qui ne se conçoit pas hors des usages culturels de la parole, hors du statut de participation des locuteurs, hors des circonstances et du contenu de l'échange et de l'histoire personnelle des individus en présence » (D. Le Breton, 1997, p. 78). On comprend, dès lors, que toute société cosmopolite, étant une hybridation d'individus et de cultures, regorge une pluralité de secrets. Les invertis, comme le montre le narrateur proustien, vivant sur une aire cosmopolite, disposent de ce fait leur secret. Pourtant, le secret implique nécessairement le silence puisqu'il ne doit être connu de tous, à l'exception du groupuscule concerné. En réalité, comme le formulait Le Breton (1997, p. 21), « le secret (...) est une discipline de langage qui s'exerce en faveur ou au détriment de ceux qui ignorent qu'il existe. Il protège ou il lèse, il détruit parfois. Le secret est un pouvoir entre certaines mains ». Ce paradigme sociétal ne passe pas inaperçu dans la *Recherche*. Raison pour laquelle l'on note l'extrait suivant : « tous obligés à protéger leur secret, mais ayant leur part d'un secret des autres que le reste de l'humanité ne soupçonne pas et qui fait qu'à eux les romans d'aventure les plus invraisemblables semblent vrais » (M. Proust, 1999b, p. 1221). Cette pratique du silence semble réguler le fonctionnement adéquat de la société.

Eu égard à ce qui précède, on note d'innombrables approches du silence. La subjectivité faisant partie de celles-ci devrait être abordée dans cette section. En revanche, vu l'exploitation particulière qu'en fait le narrateur, il nous paraît judicieux d'y porter un regard singulièrement dans la séquence analytique ci-dessous.

## 2. La subjectivité comparative, mode d'emploi du silence

Si tous les « je » dans un texte ne relèvent pas, essentiellement, du narrateur ou du tenant du discours comme le soutient Sylvie Patron dans *Le narrateur. Introduction à une théorie narrative*, alors la subjectivité n'est pas à appréhender dans son sens narcissique où l'analyse se rapporte à « je » et ses variantes du sujet narrant. Il faut plutôt la concevoir dans le canevas de la Nouvelle critique barthésienne qui préconise, en remplacement du paradigme subjectivité/objectivité, la déconstruction du mythe de la première personne, vu que celle-ci peut être déterminée dans l'emploi d'autres personnes à savoir la non-personne (il, ils) et vous (tu). Aussi, dans une perspective littéraire, la subjectivité, loin de se rapporter « à l'effusion spontanée ou l'expression véritable dans un texte de la personnalité, des opinions ou des sentiments de son auteur [,] [serait] ce qui marque le texte comme le point de vue d'une conscience. » (M. Zink, 1985, p. 8). Le silence étant *ad rem* de l'étude en cours sera examiné à travers la manipulation subjective du discours narratif. De fait, « en traitant du silence, écrit

<sup>5</sup> Nous reprenons à notre compte l'approche d'Oswald Ducrot développée dans *Le dire et le dit*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984. Ici, le « dit » se rapporte à l'énoncé et le « dire » à la situation ou circonstance de production de l'énoncé.

Dinouart, je ferai donc souvent des réflexions sur la parole, afin d'expliquer l'un plus clairement, relativement à l'autre ou plutôt de les expliquer tous deux ensemble » (A. Dinouart, 2004, p. 38). La tâche incombant à l'analyse céans abordera une approche similaire si l'écriture peut être considérée comme la parole transcrite. À la différence de Dinouart, nous porterons un regard sur l'emploi de la comparaison afin d'en déterminer le silence, sans toutefois nous accentuer sur les interactions verbales (paroles).

Par ailleurs, il importe de préciser, d'une part, que le silence paraît comme un système de camouflage où un auteur, par le biais de son personnage, fait connaître sa vision du monde en se prononçant sur des sujets taboués. Soulignons d'autre part, à l'instar de Des Aulniers (2000, p. 200), que tout ce qui est « tabou n'est pas nécessairement néfaste, dans la mesure où son existence permet à un groupe de se structurer, de s'organiser, de perdurer. Il nous faut donc faire l'équilibre entre ce qui doit remonter à la conscience et ce qui ne peut exister que dans le mystère ». C'est assurément ce qui explique la circonlocution narrative étarquée par le narrateur de la *Recherche* en vue de traduire la condition calamiteuse des invertis. De fait, abordant l'apport favorable du silence, l'auteur du *Contre Sainte-Beuve* postule la pensée ci-dessous :

Aussi le silence ne porte pas comme la parole, la trace de nos défauts, de nos grimaces. Il est pur, il est vraiment une atmosphère. Entre la pensée de l'auteur et la nôtre, il n'interpose pas ces éléments irréductibles, réfractaires à la pensée, de nos égoïsmes différents. Le langage même du livre est pur (si le livre mérite ce nom), rendu transparent par la pensée de l'auteur qui en a retiré tout ce qui n'était pas elle-même jusqu'à le rendre son image fidèle, chaque phrase, au fond, ressemblant aux autres, car toutes sont dites par l'inflexion unique d'une personnalité. (Proust, 2000, p. 57).

Une telle appréhension du silence l'emmène à adopter l'écriture du silence subjectif, et ce, à travers l'usage comparatiste. Le fait que le silence dissimule les tares des hommes connote explicitement la posture silencieuse des invertis qui est paradoxalement imposée par l'objection sociale.

En somme, « les valeurs inscrites dans le texte ne se laissent appréhender qu'à travers les relations implicites qu'elles entretiennent avec les valeurs extérieures au texte » (V. Jouve, 2001, p. 15). Par ces propos de Vincent Jouve, on peut comprendre que tout texte n'est saisissable sémantiquement que par le biais de référence extratextuelle. Dans cette veine, lorsque le narrateur mentionne la comparaison suivante : « où le plus grand nombre se rallie autour de la victime, comme les Juifs autour de Dreyfus » (M. Proust, 1999b, p. 1220), il fait silencieusement référence à l'Affaire Dreyfus qui s'est déroulée vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. D'où, un indicible transparaît dans l'énoncé qu'il expose. Ce non-dit qu'il convient d'expliciter révèle la conception du narrateur sur le sort des homosexuels.

*A priori*, Alfred Dreyfus faisait partie de l'armée française dans les années 1893. Soupçonné d'espion, l'année suivante en 1894, contre la nation au profit de l'ennemi, il est inculpé, à tort ou à raison, dans un procès unilatéral pour trahison malgré son innocence en faveur de laquelle il plaide. Les antisémites français d'alors sont pour sa condamnation vu que le présumé coupable est d'origine juive. Son incarcération empire la persécution des Juifs en France. Déporté de prison en prison avec des traitements antisociaux, le condamné déchoit. Cependant, à la grande déception de ses détracteurs, le cours de l'histoire prouvera son innocence puisqu'il sera réhabilité en 1906. L'intervalle de temps écoulé pendant son arrestation fut sans conteste un véritable tourment pour lui, sa famille et les individus d'origine judaïque. En établissant un rapprochement entre la situation de ce personnage historique et celle des invertis sans

avoir pris le soin de décliner les prolégomènes, l'auteur met expressément en sourdine l'affliction que subissent les homosexuels.

Au regard de ces données historiques, on comprend alors que le silence peut être suppliciant ; laissant, outre la forme scripturale, un signifiant celé qui ne peut être perçu que par le biais du décryptage du palimpseste (qui constitue un système scripturaire du silence dans le sens où il représente la superposition explicite ou implicite de textes). Dans une approche semblable, Le Meur (2011, p. 79) formule les « analyses génétiques ». Pour lui, celles-ci « restituent elles aussi des couches du discours qui se sont tuées mais qu'on entendrait encore par écho ou rémanence » (C. Le Meur, 2011, p. 79). À l'instar de Jean Jaurès qui suppose le capitaine Dreyfus à l'enseigne de peuple opprimé, le silence paralléliste qui découle de la section proustienne porte au pinacle la souffrance des invertis. Les présupposés et les sous-entendus qui relèvent du contenu implicite sont donc une stratégie d'exploitation du silence, dans le sens où l'énoncé ne laisse pas percevoir clairement certaines informations placées en sourdine.

S'attardant sur les notions de présupposé et sous-entendu, Kerbrat-Orecchioni propose, en premier lieu, sa conception du présupposé. Ce faisant, elle note : « nous considérons comme présupposés toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (*i. e.* sans constituer en principe le véritable objet du message à transmettre), sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé dans lequel elle se trouve intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1985, p. 25). À la suite de cette pensée, on peut déduire que le présupposé, relativement à l'Affaire Dreyfus, serait la mise à nu de l'affliction injuste de Dreyfus que subissent les invertis dans le présent. Après plusieurs pages, la critique soutient, en second lieu, que les sous-entendus désignent des « informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1985, p. 39). Partant de ce postulat, il paraît important de souligner que le sous-entendu se rapporterait à la transigeance de la persécution dont ils sont objets.

Les mentions « Dreyfus », « Juifs », « Christ » et « Israël » mises en parallèle avec le cas des invertis connotent sous silence la judéité du narrateur dans le sens où la langue étant culturelle se conçoit dans l'écriture. Aussi, chaque mot employé lors de la communication peut déterminer l'appartenance culturelle du locuteur, d'un groupe social. Si tel est le cas, il convient de préciser que le choix syntaxique n'est pas anodin dans la mesure où un silence retentissant parcourt les lexiques du sujet racontant. Dans cette perspective, le personnage sujet marque la non dérogation des homosexuels à ce constat : « elle [franc-maçonnerie] repose sur une identité de (...) savoir, (...) de glossaire » (M. Proust, 1999b, p. 1221). Il semble évident que la formation de la « société secrète »<sup>6</sup> selon l'expression de Serge Hutin a pour appui fondamental la langue et la culture. C'est pourquoi,

Si langage et silence se mêlent dans l'expression de la parole, on pourrait dire aussi que tout énoncé naît du silence intérieur de l'individu toujours en dialogue avec soi. Toute parole en effet est précédée d'une voix silencieuse, d'un rêve éveillé rempli d'images et de pensées diffuses toujours agissantes au cœur de soi, même quand le rêve nocturne en bouleverse les coordonnées ; mélange de fantasmes et de pensées

<sup>6</sup> C'est ainsi que Serge Hutin nomme la « franc-maçonnerie ». L'idée de secret que comporte la notion traduit explicitement le silence dissimulé qu'elle recouvre. Consulter à souhait son œuvre intitulée *Les Sociétés secrètes*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1952.

claires, de souvenirs ou de désirs, cette voix borde le langage et lui fournit également son terreau. (D. Le Breton, 1997, p. 18-19).

Relativement à la constitution de la franc-maçonnerie par les invertis, un langage encodé leur sert de canal de communication pour ne pas se faire repérer par des individus non consentants. Déductivement, le langage crypté devient une sorte de silence social afin d'échapper à la persécution de la masse sociétale. Sous réserve de cette optique, Flamand précise : « seul le silence permet cette unique rencontre avec de l'intimité individuelle » (J. Flamand, 2011, p. 11).

En outre, comme le dit la locution phrastique, comparaison n'est pas raison ; cependant, elle permet de cerner les différentes acceptions d'un énoncé par le truchement du comparant qui apporte davantage de clarifications au comparé. Prenant le cas d'un poète célébré de tous et qui, plus tard, est méprisé par ceux qui l'ont exalté, le narrateur affirme : « comme pour le poète la veille fêté dans tous les salons, applaudi dans tous les théâtres de Londres, chassé le lendemain de tous les garnis sans pouvoir trouver un oreiller où reposer sa tête » (M. Proust, p. 1220). Le silence qui prévaut dans cette section, relève de l'amertume, la nostalgie en ce sens que jadis, l'homosexualité était une pratique sociale, selon les religions monothéistes, pour la grande masse des individus. Cependant, la punition et les principes divins mettront fin à cette expérience si particulière pour les pratiquants. Ainsi, la parole paraît substandard au silence. Soulignons, également, que ces pratiques « sont des mots, ouvert[es] au silence, donnant sur le silence, de plain-pied, pourquoi pas, tout ce temps, au bord du silence » (S. Beckett, 2004, p. 226).

Au demeurant, le silence peut être consubstantiel au traitement d'injustice que l'on subit. Dans ce cas, il est, explicitement, imposé par un détenteur de pouvoir qui serait un individu ou un groupe social. Ayant éventuellement connaissance de cet aspect de la vie, le choix des syntagmes nominaux et / ou verbaux utilisés pour effectuer des comparaisons est ciblé. En procédant méthodiquement ainsi, l'écrivain tait, par ce moyen indirect, certaines données que la présence de lexiques pourrait orienter ou divulguer implicitement. Dans cette perspective, le narrateur proustien, résolu à mettre à nu le tourment des homosexuels du fait de leur orientation sexuelle, se réfère pour la plupart des cas, dans son parallélisme, à la souffrance juive. Ceci étant, il décline ce qui suit : « ayant fini par prendre, par une persécution semblable à celle d'Israël, les caractères physique et moraux d'une race » (M. Proust, 1999b, p.1220). De là, on se rend compte que le silence est une « parole retenue et contenue qui reste toujours à l'horizon du texte » (A. Simon, 2002, p. 327).

De plus, le recours à la subjectivité moralisatrice par l'entremise du silence comparatiste est manifeste dans l'écriture proustienne. En apposant, sur l'axe diachronique des vices, l'inversion qui est considérée comme un vice social et divin, l'écrivain rappelle à la société qu'aucun crime n'est supérieur à un autre. Pour mieux cerner son raisonnement, considérons cet extrait : « en vertu d'une disposition innée tellement spéciale qu'elle répugne plus aux autres hommes (...) que de certains vices qui y contredisent comme le vol, la cruauté, la mauvaise foi, mieux compris, donc plus excusés du commun des hommes » (M. Proust, 1999, p. 1221). En effet, la société stigmatise et sanctionne sévèrement l'homosexualité qui se trouve à la même enseigne que les autres vices auxquels elle accorde moins d'importance. Notons plutôt qu'elle paraît plus souple en termes de flétrissure. Pourtant, convergeant implicitement dans le sens de Proust, l'auteur de *Les Mots du silence* postule que « tout ce qui exerce une profonde attirance est interdit. La seule solution est de vous inculquer une peur qui soit



plus puissante que vos penchants spontanés. C'est ainsi qu'on a inventé l'enfer. » (O. Rajneesh, 1993, p. 79). Subséquemment, la subjectivité manifeste à travers la comparaison un silence parlant. Dès lors, l'approche comparatiste constitue une stratégie scripturaire du silence dans l'œuvre proustienne, en général, et dans le fragment corpusculaire en particulier.

### Conclusion

Somme toute, il paraît escient de retenir que le silence demeure indissociable de la parole et de l'écriture. Ils se déterminent de part et d'autre vu que leur rapport sémantique semble coexistant. Raison pour laquelle, nonobstant la circonspection flexible et fluctuante du narrateur qui se montre si attachant aux détails afin que rien ne lui échappe, des expressions chargées sémantiquement de sens sous-jacent apparaissent. À travers les multiples parallélismes à sens variable relativement au contexte d'emploi, la subjectivité comparative a permis le décryptage des différents versants du silence stagné dans la phrase-récit. Les diverses variétés de silence que déploie Marcel Proust dans le fragment étudié polarisent l'attention particulière qu'il porte à l'endroit du sort réservé aux invertis par la société. Les enjeux phénoménologico-épistémiques sont donc d'ordre pluriel. L'alternance du constatif et du performatif par le silence, du point de vue scripturaire, détonne la dynamique dialogale de l'accompli et de l'inaccompli de l'action dans le texte proustien.

### Références bibliographiques

- BECKETT Samuel, 2004, *L'Innommable*, Paris, Minuit, « Double ».
- BOUCHARENC Myriam, 1987, « L'artiste et le silence : Stendhal, Proust », *Nineteenth-Century French Studies*, vol. 15, n° 3. Disponible sur <http://www.jstor.org/stable/23532113>.
- CHERIF Sékou, 2022a, « La "phrase-récit" : l'exemple d'un fragment textuel dans *Sodome et Gomorrhe* de Marcel Proust », *Recherche en Langue et Littérature Françaises*, vol. 16, n°29. Disponible sur [https://france.tabrizu.ac.ir/article\\_14957.html](https://france.tabrizu.ac.ir/article_14957.html), doi : 10.22034/rllfut.2022.51676.1366.
- CHERIF Sékou, 2022b, « La perception, *centrum* de l'imaginaire modianesque dans *Vestiaire de l'enfance* », *Altralang Journal*, vol. 4, Issue 1. Disponible sur <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/579/4/1/196100>.
- DE CHALONGE Florence, 2002, « Genre, texte, sujet : quelques enjeux de l'écriture durassienne dans les années 70 », *Marguerite Duras, la tentation politique*, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle. [Textes réunis par Bernard Alazet, Christian Blot-Labarrère et Robert Harvey].
- DE VIGNY Alfred, 1964, *Les destinées*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur.
- DERRIDA Jacques, 1987, « Comment ne pas parler », *Psyché. Invention de l'autre*, Paris, Galilée.
- DES AULNIERS Luce, 2000, « L'inclassable événement », *Actualité de l'événement*, Montréal, Liber. [Dir. Joseph Josy Lévy, Gad Soussana et Marcel Rafie].

- DINOUART Abbé, 2004, *L'art de se taire*, Grenoble, Éd. Jérôme Million.
- FLAMAND Jacques, 2011, *La nuée du silence : essai*, Ottawa, Vermillon, « Essais et recherches ».
- GAGNON Éric, 2006, *Les promesses du silence : essai sur la parole*, Montréal, Liber.
- GUIRAUD Pierre, 1963, *La Stylistique*, Paris, PUF.
- JOUVE Vincent, 2001, *Poétique des valeurs*, Paris, PUF.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1986, *L'Implicite*, Paris, Armand Colin.
- LE BRETON David, 1997, *Du silence*, Paris, Éditions Métailié.
- LE MEUR Cyril, 2011, « Le silence du texte. La fondation du langage adressée », *Poétique*, n°165.
- PROUST Marcel, 1999a, « Du côté de chez Swann », *À la recherche du temps perdu*, Paris, Gallimard, « Quarto ».
- PROUST Marcel, 1999b, « Sodome et Gomorrhe », *À la recherche du temps perdu*, Paris, Gallimard, « Quarto ».
- PROUST Marcel, 2000, *Sur la lecture*, Paris, EJL Éditions.
- RAJNEESH Osho, 1993, *Les Mots du silence*, Paris, Le Voyage Intérieur. [Traduit de l'anglais par Anand Raji].
- SIMON Anne, 2002, « L'arrière-plan de silence du style de Proust », *Limites du langage : indicible ou silence*, Paris, L'Harmattan. [Articles réunis par Aline Mura-Brunel et Karl Cogard].
- UMBERTO Eco, 1975, *Lector in fabula*, Paris, Grasset.
- ZINK Michel, 1985, *La subjectivité littéraire. Autour du siècle de saint Louis*, Paris, PUF.